

LA MOUETTE, les pointus de NICE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

29 janvier 2022

COMPTE RENDU

Les membres de l'association **La MOUETTE Les POINTUS de NICE**, se sont réunis en assemblée générale le samedi 29 janvier 2022 à 15 heures sur convocation régulière du secrétaire.

Après vérification de la feuille de présence il est constaté que sur 100 membres actifs, 58 sont présents ou représentés, soit 58 % des inscrits.

Sont absents sans être représentés : Mr Me., ANASTASI, ANGELI, ASCANI, BAKAR, BERTI, BIANCHI, BLOCK, BOFFIER, CARLOTTI, CHUPIN JOUTEUX, CIUFFO, CLOUTIER, CORNIGLION, DAGUET, DANIEL, D'HALLUIN, D'HAREMBURE, DUNAUD A, DUNAUD C, FARRUGIA, FORCELLINO, GALLIANO, GASPARD, JEANDEL M, JEANDEL T, MASANET, MERCIER, ORSELLI, PERTROT, PETIT, RAYBAUT, RIGANELLO, ROCCHIETA, ROS, ROUCHIE, SCHENKER, SOLANS, SOUDIN, TURCO, TRUGLIO, VEDEL, VOLPEI.

Soit 42 absents

Le quorum est atteint et l'AG peut valablement délibérer.

Le président de séance, Jean-François RUBOLINI

Le secrétaire, Jean-Paul JEAN

Le président rappelle l'ordre du jour qui comporte les questions suivantes :

1/ Compte rendu d'activité

Le président rappelle que malgré cette année encore particulière nous avons respecté dans l'ensemble notre agenda des manifestations hormis le repas de début de saison.

Le Président de la Commission des fêtes Monsieur Thierry Poilpot a évoqué les fêtes de la St Pierre, de l'Assomption, des Lumières, de la journée du pan bagnat, des journées du Patrimoine, de la journée à La Rascasse, de la Route du pan bagnat, du repas de fin d'année, du bain de Noël et de nos parties de pêche.

Il a aussi mis en évidence les sorties séniors, le nettoyage du plan d'eau de la panne M en partenariat avec l'association Bleu Gorgone et la CCI, la partie de pêche avec certains anciens joueurs de l'OGC Nice, notre participation à La Mondialette de la pissaladière, notre partenariat avec les organisateurs de Pop in Nice, l'invitation d'enfants de l'école Ronchèse et surtout de la mise à l'honneur de Moby-Dick qui fêtait cette année ses cent ans.

Monsieur Rainaut Jean-Paul ayant vendu son pointu Riquita devient membre sympathisant. Le Conseil d'Administration a décidé de le nommer *Membre d'Honneur* afin de le remercier pour son implication et son engagement durant un grand nombre d'années auprès de notre association.

Un coffre de rangement a été installé sur la cale de halage afin de permettre le rangement du matériel nécessaire au halage des pointus.

Sur le dessus de ce coffre un étau de serrage et une perceuse sur colonne sont installés.

Deux autres coffres sont mis à la disposition de quatre propriétaires ayant leurs pointus sur la cale leur permettant de ranger le matériel nécessaire pour effectuer l'entretien de leur pointu. A l'intérieur de chaque coffre sont mis à disposition : 1 aspirateur à eau, 1 aspirateur à poussières et deux rallonges électriques.

Rappel :

Notre association bénéficie d'une dérogation permettant à l'ensemble de ses membres d'utiliser la cale de halage. Chacun est prié de se conformer aux règles d'utilisation de cette cale, la laisser propre, balayée et sans détrit. En ce qui concerne les huiles, les peintures et les détrit, des containers sont à votre disposition. **Les autorités portuaires pourront à tous moments interdire aux personnes ne respectant pas ces règles fondamentales l'accès à cette cale.**

En ce qui concerne la prise de rendez-vous pour la sortie ou la remise à l'eau de votre pointu vous êtes priés de contacter uniquement les responsables de la cale :

Monsieur Robert Buttigieg : 06 09 15 06 15

Monsieur Jean-Paul Subias : 06 26 83 43 76

La sortie ou la remise à l'eau d'un pointu ne s'effectuera qu'en présence de son propriétaire accompagné d'un minimum de trois personnes.

Si le propriétaire ne peut être présent, il devra mandater une personne le représentant et en informer au-préalable les responsables de la cale soit par sms, soit par mail.

Si les conditions énoncées ci-dessus ne sont pas respectées, aucune sortie ni remise à l'eau ne seront effectuées.

Il est important que nous respectons les traditions conviviales lors du carénage de nos pointus et la « mérenda » pour remercier les bénévoles qui nous ont aidé.

2) RAPPORT DU PRESIDENT

Notre site : www.lespointusdenice.com a toujours autant de succès, animé avec brio par Serge LEMAIRE (Lou Pebroun).

INSTAGRAM [lespointusdenice](#) animé par Robert BUTTIGIEG (Lou Maniac)

FACEBOOK [Les Pointus De Nice](#) animé par Florence SAUZEE

FILMS et PHOTOS : Jean-Yves BARBARA

La chorale de la Mouette a cessé son activité.

3/ RAPPORT FINANCIER

Le commissaire aux comptes Denis POTIER, intervient et nous informe qu'en 2020 les comptes sont parfaitement tenus par notre trésorier Didier FAY.

Merci à Catherine Meyrand d'avoir participé à la vérification des comptes.

Les comptes 2021 sont adoptés à l'unanimité.

4/ ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après présentation des candidats, il est procédé au vote à bulletin secret.

Pour être élu il faut au moins 25 voix.

Résultat du vote

Inscrits : **58** Votants : **57** pour / contre/ abst

RUBOLINI Jean-François	55	0	0
COTRONEO Catérina	45	9	1
SUBIAS Jean-Paul	49	5	1
MILLAND Michel	50	3	2
ORDI Thierry	26	24	5
2 bulletins nuls			

Résultats

Sont élus : RUBOLINI Jean-François, COTRONEO Catérina, SUBIAS Jean-Paul, MILLAND Michel.

5/ CONTROLEURS DES COMPTES 2022

Sont désignés : DURANTHON Véronique et DURERO Loïc

L'ordre du jour étant épuisé, le président de séance déclare terminée la réunion de l'assemblée générale à 17 heures.

COMPOSITION du CONSEIL d'AMINISTRATION 2022

Bureau :

Président : Jean-François RUBOLINI

Vice-Président : Robert BUTTIGIEG

Secrétaire : Jean-Paul JEAN

Secrétaire adjoint : Michel MILLAND

Trésorier : Didier FAY

Membres :

COTRONEO Caterina, DARMON Norbert, SASIELA Patrick,
MASANET Cyrille, MORAGLIA Pierre, SUBIAS Jean-Paul,
POILPOT Thierry, OSORIO CARVAJAL Juan Estéban.

Le secrétaire
Jean-Paul JEAN

Le président
Jean-François RUBOLINI